

# **APapp**

## Rapport d'activité 2017



# SOMMAIRE

|            |   |
|------------|---|
| Edito..... | 4 |
|------------|---|

## La vie associative et statutaire

|                       |   |
|-----------------------|---|
| ■ LA GOUVERNANCE..... | 4 |
| ■ L'ÉQUIPE.....       | 4 |

## Le label APP suivi qualité et gestion

|                                                    |   |
|----------------------------------------------------|---|
| ■ LA CAMPAGNE DE LABELLISATION 2017.....           | 7 |
| ■ UNE PROCEDURE DE LABELLISATION MISE A JOUR.....  | 8 |
| ■ LE MAILLAGE TERRITORIAL ET LA COMMUNICATION..... | 8 |

## Les grands projets de l'APapp en 2017

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| ■ LE CERTIFICAT CLÉA AVEC LE RÉSEAU DES APP.....       | 9  |
| ■ LE DISPOSITIF APP COMPÉTENCES CLÉS EUROPÉENNES ..... | 14 |
| ■ EURE.K : LES CCE EN EUROPE.....                      | 17 |
| ■ APAPP-APP / GROUPE DE TRAVAIL STATISTIQUES.....      | 18 |

## La promotion de la démarche et la communication

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| ■ LES GRANDS ENJEUX DE L'ANNEE 2017.....       | 19 |
| ■ RELATIONS PARTENAIRES ET REPRÉSENTATION..... | 19 |
| ■ LES 3 TEMPS FORTS DE L'ANNÉE .....           | 23 |
| ■ EN 2017, L'APP SE REFAIT UNE BEAUTE.....     | 26 |

## La professionnalisation du réseau APP

|                              |    |
|------------------------------|----|
| ■ UN ENJEU ESSENTIEL.....    | 27 |
| ■ LA FORMATION EN 2017 ..... | 27 |

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| Le réseau des APP en chiffres..... | 29 |
|------------------------------------|----|

# EDITO

L'année 2017 a tenu ses promesses en termes de rebondissements : nouvelles régions et partenariats à reconstruire, manque de visibilité à long terme sur CléA, financements des formations aux compétences de base aléatoires voire supprimés sur certains territoires... Autant de défis face auxquels l'organisation en réseau permet de mieux résister, de bénéficier des expériences respectives, de rendre visible notre expertise, et de consolider ainsi l'existence même de la démarche APP au plus près des publics, notamment les plus fragiles.

La démarche APP continue de susciter l'adhésion, notamment grâce à l'information faite sur les territoires par l'ensemble d'entre vous : avec 115 APP labellisés et plus de 200 points d'accueil, de nouveaux territoires sont couverts et la diversité des organismes représentés dans le réseau s'élargit. Les nouveaux outils de communication à disposition du réseau facilitent d'autant les échanges avec les futurs APP comme avec les partenaires.

Le réseau APP reste chef de file sur la mise en œuvre de CléA avec plus de 14.000 candidatures inscrites dont plus d'un tiers sur le territoire réunionnais, grâce à une volonté politique locale d'intégration de CléA comme préalable à l'accès à la formation qualifiante. Pour accompagner au mieux le réseau, l'APapp porte auprès du Copanef ses attentes et requêtes, elle représente également une force de proposition reconnue sur la base de la diversité des acteurs qui constituent le réseau APP.

Avec l'appui du Fond Social Européen, le projet CCE pour la reconnaissance, la valorisation et la validation des acquis d'expérience rentre dans sa phase opérationnelle en 2017 avec le concours de formateurs experts du réseau (Grand Est et Hauts-de-France). Suite à l'élaboration de supports méthodologiques, les premières réunions d'information se sont déroulées avec succès et le prestataire de la plateforme porteuse des badges numériques est identifié. Cette mise en visibilité de l'expertise des équipes comme des compétences acquises par les apprenants représente, au-delà de cette satisfaction, un avantage compétitif à ne pas négliger face au besoin croissant qu'ont les acteurs économiques d'identifier ces compétences.

Enfin les circonstances ont rendu urgent de communiquer auprès des décideurs, de rendre visible nos positions et expertises. Le manifeste APapp 2017 a enclenché une dynamique de communication, relayé à l'occasion de plusieurs rencontres auprès du Cabinet de Madame Pénicaud, Ministre du Travail, d'une audition dans le cadre de la mission de M. Jean-Marc Borello auprès de ce même ministère, d'une autre encore au Cnefop...

La Charte initiée par l'APapp coportée par le Copanef, CCI France et le CMA - ouverte officiellement à signature depuis le 14 novembre 2017- montre que la volonté de rendre accessible à tous les compétences clés est largement partagée. Nous comptons d'ores et déjà près de 50 signataires fin 2017. La Commission Européenne nous apporte son soutien officiel, se reconnaissant dans cette démarche collégiale.

*Laurence Martin, directrice de l'APapp*

# LA VIE ASSOCIATIVE ET STATUTAIRE

## LA GOUVERNANCE

L'APapp est administrée par un bureau constitué de **10 membres** élus pour deux ans. Ces personnes ont à cœur la réussite et le développement des projets portés par l'APapp pour le réseau des APP et la reconnaissance du label. La dernière élection a eu lieu lors de l'**Assemblée Générale du 15 juin 2017** à Arras.

L'Assemblée Générale réunit les membres et représentants des sites labellisés APP. Tous les membres sont éligibles au bureau. Les membres adhérents sont les organismes porteurs des APP qui désignent un représentant pour chaque site labellisé APP.

Sept membres ont vu leur mandat renouvelé :

- **Marie BOUCON**, ACIFE, APP Châtillon et Clichy (IDF), comme Présidente.
- **Mylène CHASSANG**, ACPM, APP Marseille, Toulon, Brignoles et Antibes (PACA) comme Trésorière.
- **Philippe TRUFFAUT**, ASTROLABE FORMATION - PFD, APP Villemomble (IDF), comme Secrétaire.
- **Vincent COUDERT**, par délégation **Nicole MARTY**, COBAS Formation, APP Arcachon, comme Administrateur.
- **Muriel MARSEGLIA**, RE.FORM.E, APP Strasbourg 2 (Grand EST), comme Administratrice.
- **Christophe WAMBST**, GRETA NORD ALSACE, APP Haguenau et Saverne (Grand EST), comme Administrateur.
- A noter, la nomination comme Vice-président de **Yves VERNON**, MEDIAFORMATION, APP Rouen rive droite (Normandie).

Trois membres ont rejoint le bureau dans sa nouvelle composition :

- **Maurice MONOKY**, AFP2i, APP Arras (Hauts-de-France) comme Administrateur.
- **Corinne RUSOLEN**, CLIPS, APP Lillebonne (Normandie), comme Administratrice.
- **Stéphane CHOMPNEY**, IRFA SUD, APP Montpellier, Bagnols-sur-Cèze, Montauban et Albi (Occitanie), comme Administrateur.

Il est important de souligner la place particulière occupée par **Michel TETART** à la fonction de « conseiller » de l'APapp et du bureau. Ancien animateur national du réseau des APP, il est un collaborateur volontaire et engagé auprès de l'APapp.

6 réunions de bureau en 2017

## L'ÉQUIPE

En lien avec le bureau, l'équipe d'animation nationale a pour mission d'assurer la promotion du label, de suivre et de valoriser l'activité APP des organismes labellisés et de piloter les campagnes de labellisation.

Au-delà de ces obligations liées à la gestion du label, l'équipe a pour mission de mettre en place une animation de réseau tournée vers la professionnalisation des acteurs, le renforcement des compétences, la mutualisation des pratiques et l'appui au transfert des savoirs et compétences. Elle est chargée de développer des expérimentations et des projets innovants, d'assurer la communication et la promotion de la démarche, de consolider des partenariats et de renforcer le maillage territorial.

Fin 2017, l'équipe salariée de l'APapp se compose :

- **Laurence MARTIN**, directrice
- **Laure PILLIAS**, animatrice nationale
- **Nahissa UK**, chargée de projets et ingénierie pédagogique – Référente CléA au national Réseau APP
- **Isabelle SALVI**, chargée de projets et ingénierie pédagogique – Référente Projet CCE APP
- **Estelle ABAUZIT**, assistante projet
- **Catherine CHARROUX**, assistante administrative et comptable

Il est à noter également l'arrivée de **Ferdinand CAZIN** en juillet comme chargé de missions à l'APapp pour remplacer Laure PILLIAS lors de son congé maternité. Il a également été recruté pour développer la communication auprès du réseau et des partenaires, notamment via les réseaux sociaux, et reprendre les missions liées à la gestion du label. Son contrat a été renouvelé pour un an en janvier 2018.

En sus de ces 7 salariés, l'équipe nationale est enrichie par la mise à disposition d'une salariée APP et d'une stagiaire. Compte tenu d'un besoin en expertise pédagogique APP et d'animation de groupe pour la mise en place du catalogue de formation APapp, il a été convenu, entre l'ARFP (APP Mulhouse) et l'APapp, la mise à disposition de **Myrna JACQUIN** sur un mi-temps. Enfin, **Chantal SEVENO**, formatrice à l'ILEP/APP de Lille, a rejoint l'APapp comme stagiaire le 3 novembre 2016 suite à la fermeture de cette structure et la reprise de ses études en Master 2 Ingénierie de formation à l'université de Lille. Elle apporte ainsi son expertise aux projets APP CléA et CCE.

# LE LABEL APP

## SUIVI QUALITÉ ET GESTION

### LA CAMPAGNE DE LABELLISATION 2017

|    | Dénomination                                        | Nombre d'APP    |
|----|-----------------------------------------------------|-----------------|
| 1  | Auvergne Rhône-Alpes                                | 1 (=)           |
| 2  | Bourgogne Franche-Comté                             | 8 (+2)          |
| 3  | Bretagne                                            | 2 (+1)          |
| 4  | Centre-Val de Loire                                 | 0 (=)           |
| 5  | Corse                                               | 0 (=)           |
| 6  | Grand Est                                           | 9 (=)           |
| 7  | Hauts-de-France                                     | 7 (+3)          |
| 8  | Île-de-France                                       | 25 (-3)         |
| 9  | Normandie                                           | 11 (-1)         |
| 10 | Nouvelle-Aquitaine                                  | 15 (=)          |
| 11 | Occitanie                                           | 17 (=)          |
| 12 | Pays de la Loire                                    | 1 (+1)          |
| 13 | Provence-Alpes-Côte d'Azur +1                       | 8 (+1)          |
| 14 | Guadeloupe                                          | 0 (=)           |
| 15 | Guyane                                              | 1 (=)           |
| 16 | La Réunion                                          | 3 (=)           |
| 17 | Martinique                                          | 3 (+2)          |
| 18 | Mayotte                                             | 2 (=)           |
| 19 | Saint-Pierre-et-Miquelon (Collectivité d'outre-mer) | 1 (=)           |
|    |                                                     | <b>115 (+6)</b> |

**47 dossiers de labellisation APP** ont été étudiés (35 dans le cadre de la procédure de renouvellement du label APP, 12 dans le cadre d'une demande initiale de labellisation) et **33 dossiers d'audits intermédiaires** ont été présentés.

Pour étudier ces 80 dossiers, la CNL s'est réunie quatre fois en 2017 (moyenne de 20 dossiers par CNL). 17 dossiers ont fait l'objet d'une procédure de

médiation dans l'attente de documents et d'informations à fournir à l'APapp essentiellement sur : la conformité du contrat Individuel de formation ; la tenue du comité territorial de développement et de coopération annuel (Cotedeco) ; la participation du coordonnateur à une rencontre régionale ou nationale.

1 label a été suspendu.

**12 sites** ont rejoint le réseau durant l'année 2017 : APP DOLE et APP LONS-LE-SAUNIER (Onlineformapro) ; APP FORT-DE-FRANCE et APP LAMENTIN (Fédération des Œuvres Laïques de Martinique) ; APP VAL DE SÈVRE (Val de Sèvre Formation – CFP des MFR) ; APP VANNES (AMISEP) ; APP ARLES (PFPA) ; APP AVESNES-LES-AUBERT (ACTION) ; APP TARNOS (PERF) ; APP ANZIN (CAPEP) ; APP BOHAIN-EN-VERMANDOIS (Devenir en Vermandois) ; APP ÉVRY CENTRE ESSONNE (FREE Compétences).

6 sites ont quitté le réseau des organismes labellisés APP : APP Bayonne (APP de Bayonne) ; APP Saint-Denis et APP Aulnay-sous-Bois (GRETA MTE 93), APP Elbeuf (GRETA Vallée de Seine) ; APP Deuil-la-Barre (GRETA Val de France) ; APP Saint-Maur (GRETA MTI 94).

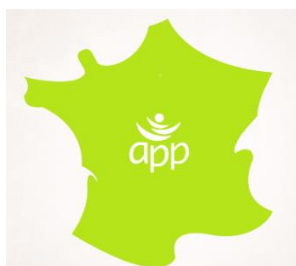
## UNE PROCEDURE DE LABELLISATION MISE A JOUR

Une réflexion et des travaux de refonte des outils d'évaluation du label APP se sont engagés dès 2016 suite à la candidature du label APP comme label « qualité » auprès du Cnefop mais aussi pour répondre à une volonté plus générale d'amélioration et d'optimisation de nos procédures d'évaluation en tenant compte des propositions et constats des membres de Commission Nationale des Labellisation APP (CNL) et des évolutions contextuelles.

LE LABEL APP EST INSCRIT DANS LA  
LISTE DES NORMES ET LABELS  
QUALITE DU CNEFOP (juin 2016)

Une nouvelle grille d'évaluation a été testée par les auditeurs AFNOR Certification à partir d'avril 2017. L'usage de cette grille a par la suite été généralisé à l'ensemble des auditeurs. Ce document permet d'identifier rapidement les points de conformité au cahier des charges du label tout en mettant en exergue des spécificités pédagogiques, organisationnelles et territoriales des APP.

## LE REMAILLAGE TERRITORIAL & LA COMMUNICATION



L'un des principaux objectifs de l'APapp est de promouvoir la démarche et le label APP et ainsi optimiser le maillage territorial, en particulier dans les régions où il n'y a plus d'APP, afin de faciliter l'accès aux savoirs et à la formation tout au long de la vie pour l'ensemble de la population.

Avec la reconnaissance du Cnefop, le label APP devient plus visible et reconnu pour sa double dimension : label qualité et label pédagogique.

**Treize nouvelles candidatures ont été enregistrées en 2017** en régions Auvergne Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Guadeloupe, Ile-de-France et Nouvelle Aquitaine.

### Le réseau des Maisons Familiales Rurales (MFR)

Le 11 décembre, l'APapp a été présentée à une dizaine de directeurs de MFR ainsi qu'aux représentants de la fédération régionale. L'accent a été mis sur l'intérêt que peut avoir une MFR à entrer dans un réseau comme le réseau des APP que ce soit au niveau de l'apprentissage que de la formation continue.

L'entrée par le triptyque « pédagogique » « public » « territoire » a vraiment fait écho et une deuxième rencontre en immersion dans un APP avec l'intervention de la MFR-APP (Loire-Atlantique) est prévue pour le premier trimestre 2018.

# LES GRANDS PROJETS DE L'APAPP EN 2017

## LE CERTIFICAT CLÉA AVEC LE RÉSEAU DES APP

CERTIFICAT CLÉA®

L'année 2017 pour l'APapp et le réseau APP a été une année de mobilisation intense, de poursuite d'une forte montée en charge de CléA, d'ajustements et de déploiements permanents des activités CléA. Cette année a été régulièrement ponctuée d'incertitudes quant à la continuité du dispositif.

### 2017, L'ANNÉE DE LA RECONNAISSANCE

Le certificat CléA est une avancée majeure dans la formalisation et la reconnaissance du Socle de connaissances et de compétences professionnelles. Le Copanef promeut son utilité sociale, sa reconnaissance par tous, du bénéficiaire au financeur, de la personne au prescripteur : « *CléA ouvre des horizons professionnels nouveaux aux plus fragiles sur le marché de l'emploi. Remettre le certificat CléA revient à dire à leurs titulaires : « Oui, vous êtes Pro ! ». Et cette reconnaissance leur permet de s'engager plus loin encore dans un parcours de développement des compétences et d'insertion professionnelle.* »

La certification CléA est observée très positivement au niveau européen, la traduction en anglais du référentiel a été financée dans le cadre du

programme Erasmus+. Elle est disponible sur la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE). CléA intéresse également le Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE) dans le cadre de ses travaux sur les besoins en compétences de base face aux transformations du monde du travail.

L'ingénierie d'accompagnement des personnes vers CléA, des actions d'évaluation et de positionnement préalable à l'évaluation finale, préfigure les logiques de « forfait parcours » instituées par la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels. Cette ingénierie expérimentale est donc désormais officiellement entrée dans le droit commun de la formation professionnelle.

#### CléA-APP en chiffres

Première position nationale avec 14 000 candidatures inscrites dont **8000 en 2017** (6000 en 2016)  
75% de demandeurs d'emploi – 25% de salariés  
60% de femmes – 40% d'hommes  
20% d'évaluations finales  
9% de certifications dès l'évaluation préalable - 14% de certifications suite à une évaluation finale

### PROLONGATIONS DE LA PÉRIODE EXPÉRIMENTALE

#### Les mesures de financement

Depuis le lancement de CléA en novembre 2015, les évaluations CléA préalables et finales sont financées par le FPSPP dans le cadre de son expérimentation avec l'appui des 6 organismes habilités nationalement et, au fur et à mesure des habilitations prononcées par les CPNE et les Coparef. Cette expérimentation s'inscrit dans la Convention cadre entre le FPSPP et l'État 2015-2017. La maquette financière définie pour cette expérimentation est de 10 M€ (dix millions d'euros) pour financer l'évaluation de l'ensemble des publics.

Fin 2016, l'expérimentation CléA ainsi que les prises en charges financières par le FPSPP sont prolongées jusqu'à fin mars 2017 afin de maintenir le rythme de déploiement des évaluations sur les territoires. Un nouveau report proroge l'expérimentation jusqu'à fin août 2017, toujours dans le souci de garantir la continuité de CléA et ne pas engendrer de rupture d'accompagnement pour les personnes concernées – pour les demandeurs d'emploi, par une convention spécifique avec Pôle emploi ; pour les salariés, par un appel à projets à destination des OPCA.

A compter du 1er septembre 2017, les évaluations CléA deviennent finançables par l'ensemble des dispositifs de la formation professionnelle. Pour les salariés, via les OPCA par le Compte Personnel de Formation (CPF), le plan de formation, la période de professionnalisation. Pour les demandeurs d'emploi, les évaluations sont financées par Pôle emploi ou les Régions dans le cadre de leurs conventions CPF 2017 avec le FPSPP et/ou sont intégrées dans les programmes de formation régionaux d'accès aux compétences clés.

#### Revue à la baisse du montant forfaitaire de prise en charge à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017

| JUSQU'AU 31 AOUT 2017 |      | A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2017 |      |
|-----------------------|------|--------------------------------|------|
| Evaluation préalable  | 600€ | Evaluation préalable           | 500€ |
| Evaluation finale     | 300€ | Evaluation finale              | 250€ |

#### FINANCEMENT DES EVALUATIONS PAR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Afin d'anticiper la gestion des demandes de financement par la Caisse des Dépôts via [www.moncompte.gouv.fr](http://www.moncompte.gouv.fr) et de tracer les inscriptions des évaluations sur les comptes CPF, le FPSPP a lancé un appel pour accompagner les ouvertures de comptes CPF des bénéficiaires des évaluations CléA. Ces ouvertures sont même obligatoires pour les personnes en situation de recherche d'emploi mais non inscrites et enregistrées au Pôle emploi. **Cette démarche d'ouverture des comptes CPF a nécessité un investissement supplémentaire et un accompagnement des personnes par les équipes APP sur le terrain.**

#### Des rencontres entre habilités nationaux CléA

Étant donné les incertitudes qui ont plané tout au long de l'année 2017 sur les nouvelles modalités de mise en œuvre du certificat CléA, l'APapp a provoqué des réunions entre habilités nationaux CléA, le 4 juillet puis le 21 septembre. Les sept réseaux habilités étaient présents à chacune de ces rencontres. Le but était de se retrouver pour échanger sur les problématiques et porter collégialement un certain nombre de questionnements. Informé en amont de ces réunions, le Copanef s'est réjoui de cette démarche qui facilite la communication en évitant de multiplier les interlocuteurs.



#### Evolution du référentiel et des modalités de calculs par sous-domaines

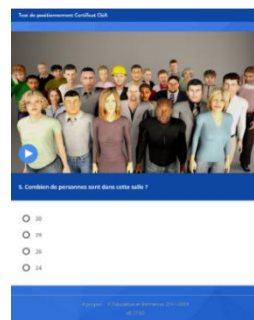
Sur sollicitation du Copanef, l'APapp a été auditionnée par le cabinet de conseil Ambroise Bouteille sur les évolutions à apporter au référentiel Socle. Plusieurs réunions de travail avec ce cabinet, le Copanef et les autres réseaux habilités nationaux ont permis d'aboutir en fin d'année à une version réadaptée du référentiel Socle pour permettre une compréhension partagée des différents critères et résultats attendus. Ces adaptations sont essentiellement issues des retours terrains des évaluateurs.

La révision de la validation des critères à 75% par sous-domaine a été évoquée pour harmoniser les modalités de calcul jusqu'ici hétérogènes d'un réseau à l'autre. A la demande des Coparef, ce calcul fait l'objet d'une harmonisation pour l'ensemble des réseaux habilités à l'évaluation CléA. Notre système de validation s'en trouvera donc nécessairement impacté en 2018.

### L'APapp lance les évaluations finales numérisées CléA-APP !

Cet outil d'évaluation a été mis à disposition du réseau des APP habilités à l'utilisation de l'outil DIPE-CléA. Il est accessible en ligne depuis un simple navigateur à l'adresse suivante : [www.clea-app.fr](http://www.clea-app.fr) et a été créé avec l'appui d'un centre de formation normand du réseau : Education-et-Formation (APP Evreux et APP Petit-Quevilly/Rouen), développeur de DALIA - Dispositif d'Apprentissage en Ligne et en Autonomie.

Ainsi pour les évaluations finales (uniquement), les évaluateurs APP CléA peuvent utiliser ces tests d'évaluation en ligne en alternative aux positionnements (format papier) déjà existants et disponibles sur l'extranet de l'APapp.



### Une nouvelle situation contextualisée pour mener les évaluations CléA : « Soleil d'automne »

Cette situation propose un cadre de 13 missions et activités dans une maison de retraite. Le bénéficiaire est invité à organiser une fête des familles pour les résidents. Communication écrite et orale, raisonnement mathématique, travail en équipe... Les sept domaines de compétences sont évalués tout au long des exercices qui démarrent en collectif puis se terminent en individuel.



Deux autres situations contextualisées sont en cours de développement :

- France Anti-Gaspi : préparer une journée portes ouvertes dans une entreprise solidaire ;
- Entreprise Duracier : préparer une visite d'entreprise d'un groupe de jeunes collégiens dans une aciérie (commande spécifique de l'UIMM dans le cadre de l'appel d'offre CléA contextualisé de la branche Métallurgie).

### Numérisation de l'outil CléA évaluateur APP

En décembre 2017, un appel d'offre a été lancé auprès d'entreprises informatiques pour développer une plateforme informatique à destination des APP et plus spécialement, des évaluateurs CléA, dans un souci de simplification des pratiques actuelles. Cet outil de gestion comprendra l'ensemble de nos modalités d'évaluation et sera en lien direct avec la plateforme CléA du COPANEF. Ainsi, une seule entrée de données des candidats sera à effectuer depuis cette nouvelle plateforme, ce qui évitera les doubles saisies et représentera un gain de temps. La proposition de l'entreprise XADIA Informatique (La Roche-sur-Yon) a été retenue, avec un objectif de livrable pour le 2ème trimestre 2018.

### Outil de communication CléA - APP

En novembre 2017, un appel d'offre a été lancé auprès d'agences de communication pour développer nos outils de promotion et d'information du certificat à destination du grand public mais permettant également une communication plus ciblée à destination des entreprises et partenaires. Les propositions créatives de l'agence Le Caméléon (Boulogne-Billancourt) ont été retenues pour un objectif de livrables fin 2ème trimestre 2018.

Les supports et outils envisagés :

- Une affiche CléA
- Un dépliant commercial à destination des entreprises/institutions
- Un document à destination du grand public type carte postale
- Une clé USB regroupant les documents de communication
- Des vidéos témoignages courtes d'1 à 2 min
- Une banque d'images avec de vrais apprenants de notre réseau

125 nouveaux évaluateurs CléA ont été formés en 2017. Le réseau APP compte aujourd'hui un total de près de 300 évaluateurs.

### Journée des bonnes pratiques de CléA en APP

Le 7 décembre 2017, l'APapp a organisé à Paris un séminaire national réunissant les évaluateurs CléA du réseau sur une journée. 48 personnes (dont 45 évaluateurs CléA) ont répondu présents.

Les enjeux étaient les suivants :

- Instaurer un échange de pratiques entre les évaluateurs CléA du réseau, valoriser les pratiques, partager des principes et méthodes communs entre évaluateurs du réseau pour une harmonisation et une meilleure mise en œuvre du dispositif, clarifier et résoudre les problématiques rencontrées
- Outiller les évaluateurs dans leurs pratiques quotidiennes de mise en œuvre des évaluations et formations CléA
- Présenter les engagements et les actions de l'APapp pour contribuer à la pérennité de CléA.

Cet évènement axé sur le partage des bonnes pratiques de CléA s'est déroulé en première partie autour du concept d'un barcamp, l'appcamp.



Par groupes de 5 à 10 personnes, plusieurs thématiques sont soulevées et discutées. Quelles compétences, quelles postures, quels outils, quelles techniques, quelles approches ? Autant de questions partagées qui ont permis de témoigner de la richesse des expériences.

L'après-midi a donné lieu à des temps plus formels de présentation par l'APapp des points d'étapes CléA, des axes d'évolutions et projets de développements.

### Une rencontre CléA à la Réunion

En amont de cette journée nationale, Laurence MARTIN s'est rendue sur l'île de la Réunion pour y rencontrer les trois APP du territoire : FEI (APP Sainte Clotilde), AREP (APP Saint-Pierre) et CEFORHA (APP Saint-Leu) ainsi que les acteurs locaux de la mise en œuvre de CléA (Coparef, Conseil Régional et Agefos-PME), le Carif-Oref et l'ANLCI. Depuis son lancement en novembre 2015, la Réunion est l'une des régions les plus mobilisées. Ces chiffres s'expliquent en partie par une proportion de publics destinataires de CléA supérieure à la moyenne nationale (il s'agit de personnes suivies par Pôle Emploi et employées en contrats aidés) et une véritable dynamique partenariale autour de CléA.

### **La recherche-action CNAM-Grand-Est du projet Eure.K s'intéresse à CléA**

En 2017, 3 centres APP ont fait l'objet d'une étude de recherche du Cnam dans le cadre du projet Eure.K sur les compétences clés européennes : l'APP Alençon (IRFA NORMANDIE MAINE en Normandie), l'APP Sainte-Clotilde (FEI sur l'île de la Réunion) et l'APP Mulhouse (Grand-Est). Cette étude est conduite par une équipe de trois chercheurs : Jean-Luc FERRAND, Stéphane BALAS et André MOISAN qui coordonne le projet.

Le projet Eure.K se donne comme objectif l'étude des usages des 8 compétences clés européennes [CCE] dans les 4 pays partenaires du projet Eure.K (Belgique, Italie, Portugal et France). La proximité des 7 domaines du Socle avec ces 8 CCE, offre un intérêt manifeste pour étudier comment ce dispositif est mis en œuvre, par quelle démarche les personnes s'y portent candidats, comment les formateurs s'approprient le dispositif et les référentiels mis à leur disposition pour développer leur pratique professionnelle de l'évaluation et, enfin, quels sont les effets de l'évaluation CléA auprès des apprenants.

Un des grands principes de cette étude a été de considérer le dispositif CléA comme un « système », c'est-à-dire un ensemble comprenant différents acteurs (candidats, évaluateurs, coordonnateurs, administrateurs mais

aussi, en externe, prescripteurs, financeurs...) reliés par différentes interactions. Chaque modification d'un élément a un effet sur les autres composants du système.

La « Journée des bonnes pratiques de CléA en APP » du 7 décembre a permis de présenter un premier état des lieux des conclusions qui se dégagent de ces travaux.

Il apparaît que le dispositif CléA ne crée pas de rupture significative dans la pratique pédagogique des équipes APP et qu'il offre un levier supplémentaire dans la démarche pédagogique APP. André MOISAN souligne même dans les conclusions de son étude à l'APP de Mulhouse que « l'évaluation des compétences de personnes jugées aptes à être "employables" ne vaut que par son intégration dans cette démarche pédagogique globale. ». Mais cette étude relève aussi une certaine complexité dans la mise en œuvre du dispositif et celle-ci a un impact sur le processus d'engagement des bénéficiaires dans l'évaluation et celui de la reconnaissance de l'évaluateur qui « valide des compétences ».

Les rapports finaux de ces recherches-actions paraîtront en 2018.

## LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION DE L'OFFRE CLEA-APP

Des efforts ont été déployés tout au long de l'année 2017 par l'équipe de l'APapp pour communiquer et rencontrer régulièrement des partenaires pour promouvoir le réseau et son offre CléA.

**CONSOLIS**  
**BONNA SABLA** L'entreprise **BONNA SABLA** du groupe **CONSOLIS**, leader français des solutions en béton préfabriqué (27 sites sur le territoire national, 829 salariés) s'est rapprochée de l'APapp afin de définir un plan d'accompagnement à destination : des managers dans un premier temps pour les sensibiliser à l'accès aux compétences de base et à l'identification des personnes en situation d'illettrisme ; des salariés, notamment via CléA, vers l'acquisition des compétences de base. Ce projet est resté en phase de négociation en 2018.



Dans le cadre d'une réponse à projet CléA du SMV, **Service Militaire Volontaire**, l'APapp a répondu au cahier des charges des acheteurs OPCALIA et AGEFOS PME. L'objectif du marché était d'accompagner les jeunes SMV sur CléA selon un principe d'évaluation sur mesure intégré aux cohortes de volontaires des 6 centres SMV du territoire. La candidature du réseau APP n'a finalement pas été retenue malgré les retours très positifs suite à l'expérimentation à Châlons-en-Champagne par le CFP02 (APP de Laon).



Une convention de branche a été signée avec l'**Union des Industries et Métiers de la Métallurgie** (UIMM), mandatée par la branche de la métallurgie, pour une contextualisation de l'évaluation CléA à destination de ses salariés. Cette convention prévoit un process spécifique de mise en œuvre avec notamment l'obligation d'informer le référent CléA de l'UIMM territoriale avant d'effectuer la prestation. Une communication est réalisée par l'UIMM auprès du réseau des UIMM territoriales. Celles-ci sont tenues d'informer les entreprises de leur territoire si elles sont sollicitées. Chaque APP peut donc sur son territoire démarcher les entreprises de ce secteur d'activité pour proposer sa prestation contextualisée CléA.

### Un engagement permanent

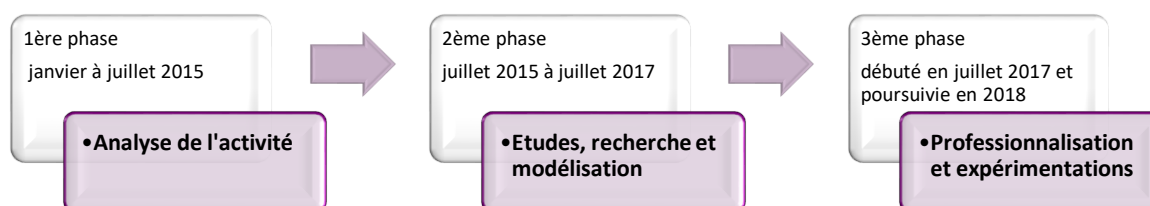
L'APapp garde un contact régulier avec les instances porteuses de CléA non seulement pour faire remonter les témoignages et questions du réseau mais également pour échanger sur le devenir souhaité de CléA et les défis associés. A l'occasion des différentes rencontres et réunions avec le COPANEF et le FPSPP, l'APapp met en avant le professionnalisme du réseau des APP et interpelle les porteurs du certificat CléA sur les différentes difficultés rencontrées au nom du réseau. Ainsi, la question sur la pérennité des financements est clairement et régulièrement évoquée. L'APapp défend la nécessité d'une universalité d'accès à CléA, à un tarif juste et toujours dans la logique d'un forfait unique.

## LE DISPOSITIF APP POUR LA RECONNAISSANCE, LA VALORISATION ET LA VALIDATION DES HUIT COMPÉTENCES CLÉS EUROPÉENNES – LE PROJET CCE

Depuis janvier 2015, l'APapp conduit un programme ambitieux de recherches et d'analyses qui a eu pour effet de révéler, par la modélisation de la démarche APP, un système de formation complexe, inhérent au label APP.

Ce programme a abouti à la conception d'un dispositif de validation APP des acquis d'expérience, ancré sur 3 mots-clés : **Reconnaissance**, **Valorisation** et **Validation** et 3 principes fondamentaux issus du modèle APP : le **projet de l'apprenant**, **l'entrée par la compétence situationnelle**, **la pratique réflexive**, permettant la mise en visibilité, pour un apprenant durant son parcours de formation APP, d'un processus de mobilisation et de développement de ses acquis d'apprentissage dans le cadre des huit CCE.

### Revue des grandes phases du projet CCE de janvier 2015 à décembre 2017



### LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

De janvier à juillet 2017 – l'APapp a poursuivi ses travaux de recherche et de modélisation pour la conception du Dispositif de validation APP des acquis d'expérience (**phase 2**).

La conception du dispositif APP de reconnaissance, valorisation et validation des acquis d'expérience a demandé en préalable un important travail de recherche pour comprendre comment formaliser des acquis d'apprentissage formels, non formels et informels, dans le respect de l'esprit APP.

#### Les études se sont concentrées sur :

- Les fondamentaux conceptuels et théoriques de la démarche APP, la notion de compétence, la notion d'approche par la compétence et les principes de transferts des acquis d'apprentissage non formels et informels, la problématique soulevée par l'évaluation, les référentiels de compétences clés, la notion de niveau de compétence (CECRL et CEC).
- Les textes européens (livre blanc 93 + livre blanc 96, rapport Delors 98, cadre de référence européen 2006, CEC 2008, recommandation 2012 sur la validation de l'apprentissage non formel et informel, rapport d'information n°2926 de l'Assemblée Nationale sur la validation de l'apprentissage non-formel et informel (sur la recommandation européenne 2012), présenté par Sandrine Doucet).
- La question de la posture du formateur, de la formatrice APP.

Durant cette phase, la Cheffe du projet CCE de l'APapp, Isabelle SALVI, a piloté un programme d'ingénierie pédagogique avec une équipe de 3 formatrices des APP d'Arras et ex-APP de Lille : **Anne CASTANIER**, **Maggy DASSONNEVILLE** et **Chantal SEVENO**.

#### Livrables significatifs à l'issue de cette 2ème phase :

- ⇒ Formalisation du « Modèle de formation APP »
- ⇒ Production d'un guide-repère APP sur la « Posture d'accompagnement du formateur, de la formatrice APP ».

- ⇒ Production d'un « référentiel du formateur, de la formatrice en autoformation accompagnée dans un Atelier de Pédagogie Personnalisée ».
- ⇒ Production du cadre de référence des 6CP/8CCE pour la validation des acquis d'expérience et de la grille pour aider à la formalisation des acquis d'expérience dans le cadre des 6 compétences polyvalentes.
- ⇒ Conception du dispositif de validation APP (ancré sur les 3 mots-clés et les 3 principes) communiqué sous la forme d'un « livret des projets pilotes », constitué de fiches méthodologiques, ayant pour objectif de faciliter le lancement des expérimentations de la formalisation des acquis d'apprentissage formels, non formels et informels, avec des apprenants volontaires.
- ⇒ Démarrage de la production d'un livret constitué de l'analyse d'une typologie de plusieurs situations d'apprentissage.
- ⇒ Production d'un module pédagogique « APP mode d'emploi » sous la forme d'un parcours découverte à l'APP d'Arras.

### La voie trouvée des badges numériques

Un des défis majeurs de ce projet : trouver un mode de reconnaissance qui soit en cohérence avec les valeurs et la vision de la formation spécifique du label APP. Nos études se sont concentrées sur la technologie des badges numériques.

Les badges sont une nouvelle approche en matière de reconnaissance des acquis et des compétences. Directement inspirés des célèbres badges scouts, ils contribuent à la reconnaissance et la valorisation d'acquis et de compétences qui sont souvent difficiles à certifier. Ce nouvel instrument de reconnaissance des compétences permet aux organisations de reconnaître les acquis réalisés en leur sein et aux individus de rendre visibles les apprentissages effectués dans diverses sphères de leur vie. **L'objectif premier des badges est donc de reconnaître et de partager la diversité et la richesse des compétences des personnes.**

C'est ainsi que durant l'année 2017, l'APapp a exploré et analysé les usages, les technologies et les pratiques autour du mouvement des badges numériques et du standard Openbadges et rencontré différents experts et prestataires. Le 15 décembre 2017, faisant suite à son appel d'offres, l'APapp a lancé son projet de plateforme de badges numériques par la signature d'un contrat avec **la société canadienne Pygmalion**, représentée par Geoffroi GARON-EPAULE. L'objectif : construire une plateforme de badges numériques d'accomplissement, appréhendés sur 3 niveaux de complexité des compétences, en cohérence avec le processus de validation APP des acquis d'expérience.

A partir de juillet 2017, l'APapp est entrée dans **la phase 3** du projet (qui sera poursuivie en 2018), la professionnalisation du réseau et le lancement des expérimentations du dispositif de validation APP (également champ d'étude de la recherche-action dans le cadre du projet Eure.K)

Cette phase correspond au lancement général d'un programme de professionnalisation des équipes du réseau APP. Des réunions d'information auprès des responsables des équipes ainsi que des séminaires CCE de 2 jours ont été organisés en région par l'APapp pour lancer officiellement les projets pilotes.

### Etat des séminaires de professionnalisation et de lancement du projet CCE :

#### **Région Alsace :**

- 1 réunion d'information des responsables APP à Strasbourg le 26 janvier 2017.
- 1 séminaire CCE à **Colmar les 6-7 juillet 2017** : 9 APP alsaciens et 1 APP franc-comtois (Montbéliard) ; 39 participants, dont 4 animatrices.
- 1 séminaire de suivi à **Colmar le 5 octobre 2017** : 6 APP alsaciens et 1 APP franc-comtois (Montbéliard) ; 11 participants dont 2 animatrices.
- 1 séminaire à **Strasbourg le 21 septembre 2017** avec l'équipe complète de l'APP Gipfi + 1 participante de l'APP Reforme : 13 participants dont 1 animatrice.

- 1 séminaire de suivi à **Colmar le 23 novembre 2017** : 7 APP alsaciens ; 14 participants dont 2 animatrices.

#### Région Hauts de France

- 1 Séminaire CCE à **Arras le 10 novembre 2017** : 3 APP représentés dont l'APP d'Arras, l'APP de Rouen (Caps) et l'APP de Strasbourg (Gipfi) ; 13 participants dont 5 animateurs (dont les deux formatrices d'Arras).

#### Région Bourgogne-Franche Comté

- 1 séminaire CCE à **Montbéliard les 7-8 décembre 2017** : 5 APP ; 14 participants dont 5 animateurs.

#### Région Normandie

- 1 réunion d'information des responsables APP à Rouen le 15 novembre 2017.

**+ 1 réunion d'information aux correspondants régionaux le 3 octobre 2017 à Paris** : à l'occasion de cette rencontre, l'APapp a proposé la programmation des séminaires sur deux jours permettant de lancer les expérimentations dans toutes les régions, avec les retours des expérimentations actuellement en cours dans les projets-pilotes à Arras et à Strasbourg Gipfi. L'APapp a proposé également d'accompagner les structures et les équipes par la mise en place de conventions, l'organisation de groupes d'échange de pratiques, de formations-actions, de mutualisation des outils ainsi que de formations intra et inter.

#### Démarrage des expérimentations avec des apprenants volontaires

La 3<sup>ème</sup> phase correspond également au démarrage des expérimentations qui se sont déroulées essentiellement dans deux structures APP : l'APP d'Arras, AFP2i et l'APP de Strasbourg, Gipfi.

Les grands axes d'expérimentation avec des apprenants volontaires ont été les suivants :

- Construction et mise en place dans l'organisation d'un module pédagogique construit sous la forme d'une situation d'autoformation pour mieux préparer l'apprenant à la modalité d'autoformation accompagnée dans un centre de formation porteur du label APP,
- Organisation d'ateliers types « kaïros » pour apprendre à mettre en œuvre la méthodologie GALVANI.



Fin 2016, l'APapp a obtenu un financement du FSE, dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020, pour développer le dispositif APP pour la reconnaissance, la valorisation et la validation des huit CCE.

## EURE.K : LES CCE EN EUROPE



Le projet Eure.K est un projet Erasmus+ (2015 > 2018) se donnant comme objet d'étudier l'usage du cadre de référence européen des Compétences Clés Européennes (CCE) dans des dispositifs de reconnaissance, de validation et de certification de compétences transverses, dans des contextes d'action et des configurations d'acteurs spécifiques.

Le Consortium associe les partenaires suivants :

### France

- AG Cnam en Grand Est
- Etablissement Cnam
- APapp
- Université de Tours

### Italie

- Università di Padova
- Politecnico Calzaturiero
- Istituto Luigi Sturzo

### Belgique

- Le Forem

### Portugal

- Universidade do Algarve
- Universidade de Lisboa

## Méthode

Après un état des lieux dans les 4 pays partenaires, chaque membre du Consortium a identifié dans son environnement les institutions et acteurs locaux impliqués dans des démarches de reconnaissance et validation des compétences. Cette méthode - consistant à partir des acteurs eux-mêmes, de leurs propres finalités par rapport à leurs propres publics - a permis de développer **10 "recherches-actions"**. Celles-ci offrent ainsi une pluralité de dispositifs qui donnent à voir comment les acteurs se saisissent du Cadre de référence européen des 8 compétences-clés européennes dans des domaines différents : inclusion sociale, entreprise, développement professionnel, formation formelle.

## Rôle de l'APapp dans le projet

Pour l'APapp, Isabelle Salvi est nommée responsable du projet Eure.K :

- L'APapp a produit et assuré la coordination de la production intellectuelle du lot 1 (état des lieux) pour les partenaires français (Cnam, Université de Tours).
- Elle a participé aux relectures des productions en langue française, par les partenaires portugais et italiens.
- Faisant partie des 10 RA-Eure.K, la Recherche-Action conduite par l'APapp porte sur l'étude du dispositif de validation APP, dont la finalité est la conception d'un mode de reconnaissance, valorisation et validation des acquis d'apprentissage formels, non formels et informels dans le cadre des 8 CCE.
  - ⇒ Trois axes d'étude identifiés : 1/ construction de l'autodétermination en lien avec l'engagement en formation par la projet (1<sup>er</sup> principe de validation) ; 2/ la pratique réflexive et dialogique comme fondement de l'évaluation et validation des acquis d'expérience (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> principe de validation) ; 3/ usage d'une nouvelle technologie de la reconnaissance par un système de badges pour explorer un nouveau paradigme de la validation/certification (n'a pas encore été expérimenté).
- Participation à la rédaction du mémorandum, en particulier sur les thématiques en lien avec la reconnaissance, l'accompagnement, le profil et la posture des accompagnateurs.

## Événements initiés dans le cadre de ce projet en 2017

2 rencontres inter-partenariales et présentation aux institutions et acteurs nationaux des objectifs et de la démarche du projet Eure.K et de ses avancées :

**Séminaire de Padoue - 30 Mai 2017**

**Séminaire de Rome - 30 Novembre 2017**

- Fin du projet et diffusion des résultats en juillet 2018 à Paris.

Suite à des demandes exprimées par le réseau, des constats relevés par l'APapp mais aussi par la Commission Nationale de Labellisation APP (CNL), l'APapp s'est organisée pour actualiser sa base de données statistiques APP.

Le suivi statistique a été établi dans le réseau de longue date mais son optimisation s'est étiolée au fil du temps et des différentes urgences conjoncturelles. Au-delà du respect du cahier des charges de labellisation APP, le contexte oblige à reconsidérer le rôle central des statistiques en termes de suivi, d'évaluation et de communication. C'est un outil de veille et de gestion important pour analyser l'activité des APP, anticiper les changements à intégrer selon les priorités des acteurs et prestataires, identifier des axes de vigilance internes.

En janvier 2017, un groupe de travail a été lancé avec pour projet la conception de nouveaux tableaux statistiques, plus pertinents, ainsi que d'un nouveau glossaire.

Les constats confirmés :

- Subsistance de défaut de conception de la plateforme
- Nouvelles données (certificats CléA, CPF, ...)
- Données en deçà de la réalité
- Hétérogénéité des saisies (défaut de conformité dominant des OF - labellisation APP)
- Absence de document cadre de l'APapp pour la saisie des données statistiques (glossaire)

Animation : Michel Tétart et Laure Pillias, APapp  
Participants :

- Nathalie Auvray, APP Rouen RD, Média-formation
- Nathalie Desfrancois, APP Arras, AFP2i
- Dominique Hertaut, APP Rouen RG, CAPS
- Corinne Rusolen, APP Lillebonne, CLIPS
- Sandrine Saunier, APP le Havre, Fodeno Le Havre
- Christophe Saunier, APP le Havre, Fodeno Le Havre
- Christophe Vautrin, APP Rouen RG, CAPS

*Pour rappel, la dernière refonte des outils statistiques APP était intervenue en 2012.*

### Méthodologie

Le groupe de travail a apporté une lecture critique des tableaux statistiques afin d'y apporter les modifications nécessaires et y intégrer de la visibilité sur les nouveaux dispositifs tels que CléA, le CPF, ... et faire des zooms sur des nouvelles données telles que la formation continue. L'objectif était également de simplifier certains tableaux. Il a également été décidé de donner aux équipes APP l'accès à de nouvelles fonctionnalités en termes de consultation et d'extraction.

A partir de juillet, l'APapp a œuvré à la refonte de la plateforme avec son développeur Sylvain CHERRIER. L'équipe nationale s'est également rapprochée du principal fournisseur du réseau en termes de logiciel de gestion - SC-FORM - pour la mise à jour des tableaux de suivi dans le logiciel et envisager la mise en place d'une passerelle. La mise en service de la plateforme nouvelle génération interviendra au premier semestre 2018.

# LA PROMOTION DE LA DÉMARCHE ET LA COMMUNICATION

## LES GRANDS ENJEUX DE L'ANNEE 2017

---

L'année 2017 a porté plusieurs défis dont celui de maintenir et d'accroître la visibilité du réseau APP face à des partenaires en pleine mutation : en plus des nouvelles régions, les échéances présidentielles et législatives représentaient un nouveau défi à relever, celui de sensibiliser aux problématiques portées par le réseau des APP et mettre en lumière l'expertise des équipes qui le constituent.

De surcroît, dès le début du quinquennat, est annoncée pour 2018 une grande réforme de la formation professionnelle.

C'est dans ce contexte que **l'APapp a produit dès le premier trimestre un nouveau manifeste : « Alerte Sociale - Agir pour un accès à la formation tout au long de la vie pour tous, partout, à tout moment ».**

Il a pour ambition de contribuer à l'amélioration de la « formation tout au long de la vie » en proposant aux responsables politiques, aux acteurs et à l'ensemble de la population, une vision partagée et partageable de ce vers quoi nous devrions aller, ou sortir, pour que la formation soit un véritable levier éducatif, socioéconomique et culturel et qu'elle puisse répondre aux enjeux de l'évolution de la société.

C'est ainsi que tout au long de l'année, l'APapp s'est mobilisée pour rappeler que les APP, nés voici trente ans, se placent en première ligne du champ des compétences et savoirs de base et que ce réseau peut et doit contribuer à la réussite d'une nouvelle approche de la formation professionnelle et des modalités de reconnaissances associées.

L'équipe nationale a multiplié les actions, les contacts, les rencontres afin d'interpeller les acteurs et les responsables de la mise en œuvre de la réforme : le cabinet de Mme PENICAUD, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, le Copanef, le CNEFOP, ... L'APapp a également sollicité auprès de chaque partenaire social impliqué dans la réforme de la formation professionnelle une audition afin de partager ses analyses et contribuer à la réflexion politique en cours. C'est dans ce cadre que l'APapp a rencontré la CFTC et la CPME.

La mobilisation du réseau dans une démarche collective se concrétise à l'occasion du CNOS le 14 novembre par l'ouverture officielle à signature de la « **Charte pour l'accès de tous aux compétences clés, partout et à tout moment** », initiée par l'APapp, coportée également par CCI France, le Copanef et le CMA (Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie). Voir p. 23 présentation du CNOS.

## RELATIONS PARTENAIRES

---

Au-delà de ces démarches auprès des « politiques », l'APapp a poursuivi sa mission de promotion du label auprès des acteurs majeurs de la formation professionnelle.

## Tour d'horizon des rencontres

**AFDET** - Association française pour le développement de l'enseignement technique

**AFD** - Agence Française de Développement

**Afpa** - Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

**Agefiph** - Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**AGEFOS PME** - Fonds d'Assurance Formation interprofessionnel et national dédié aux PME-PMI

**ANGC** - Agence Nationale des Groupements de Créateurs

**ANLCI** - Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme

**CCI France** - Chambre de Commerce et d'Industrie

**CFA du Sport et de l'Animation d'Auvergne**

**CNCP** - Commission Nationale de la Certification Professionnelle

**COC** - Comité observatoires et certifications

**CopaneF** - Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation Professionnelle

**Coparef IDF** - Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle

**Coparef Normandie**

**Chantiers Ecole** - Réseau d'acteurs de l'insertion et de la formation

**Dafpic de Normandie** - Délégation académique aux formations professionnelles initiale et continue

**DGEFP** - Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

**Emmaüs Connect**

**EPIDE** - Etablissement pour l'insertion dans l'emploi

**ESSEC** - École supérieure des sciences économiques et commerciale

**FNCIBC** - Fédération Nationale des Centres Interinstitutionnels de Bilan de Compétences

**FPG** - Fonds paritaire de gestion de la formation professionnelle de Polynésie française

**Fongecif** - Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation

**FPSPP** - Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels

**OPCA Transports et Services**

**Université de Lille**

## Représentations du réseau APP aux manifestations partenaires

**Rencontres de l'emploi de Pôle emploi** « Les mutations du travail et de la recherche d'emploi à l'ère du numérique, quelle empreinte digitale ? » - 17 janvier

**Premières** « Assises Nationales d'information sur la formation » **Centre Inffo** - 31 janvier

**Séminaire** « la qualité dans les CFA » **Centre Inffo** – 6 mars

**Grand oral des candidats sur la formation professionnelle par le collectif des présidents** - 19 avril

**Colloque Langue française et cohésion sociale : enjeux et stratégies d'action au Conseil Économique, Social et Environnemental CESE** - 18 octobre

**30 ans anniversaire d'Actalians** - 19 octobre

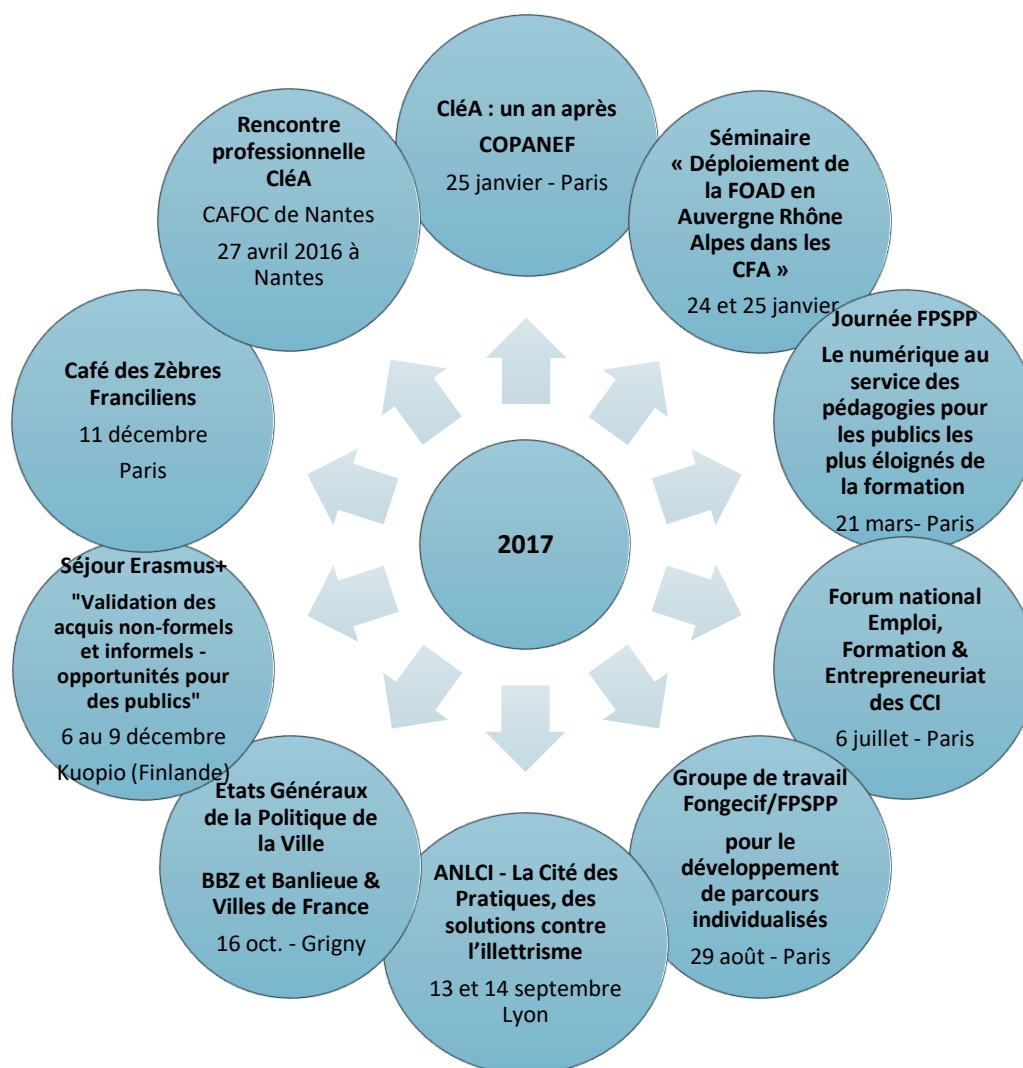
**Séminaire CopaneF** « Journée dédiée à la certification professionnelle » - 20 octobre

**Conférence** « Aujourd'hui, quelles compétences pour les métiers de demain ? » **Centre Inffo** - 20 novembre

**Journée Nationale Travail et Handicap, Confédération Force Ouvrière et Agefiph** - 5 décembre

**Rencontres du FFFOD, Homme – Machine : quel accompagnement en FOAD ?** 12 et 13 décembre

## Participation aux manifestations partenaires



## Implication dans des Collectifs

Le mouvement **Bleu Blanc Zèbre** ou BBZ, initié en mars 2014 par l'écrivain Alexandre JARDIN, est composé de plus de 350 opérateurs de la société civile et revendique la nécessité de co-construire entre la société civile et les collectivités une nouvelle façon d'agir ensemble pour résoudre les difficultés de notre pays. Dès 2015, l'APapp a pris contact avec ce collectif, considérant que le réseau APP, du fait de ses valeurs et ses principes, a toute sa place dans la construction de solutions en partenariat sur les territoires.

Été 2017, suite à l'annonce d'une baisse de budget significative pour la politique de la ville, BBZ initie avec l'association Ville & Banlieue, le collectif « **Territoires Gagnants** » réunissant associations d'élus et associations de la société civile.

- Un objectif : dresser un constat sur les urgences qui menacent aujourd'hui un certain nombre de quartiers prioritaires et définir un projet commun avec des politiques correctives à envisager et les moyens financiers dédiés.
- Une position : il est temps de donner un nouveau souffle à la politique de la ville, dont l'identité est à repenser, et d'en faire « des territoires gagnants » suscitant un nouvel espoir.
- Une décision : organiser un grand rassemblement des citoyens, entreprises, associations et collectivités afin de montrer les actions en place et redonner de l'espoir aux villes.



**Bleu  
Blanc  
ZÈBRE**

C'est ainsi que le collectif organise le 16 octobre « Les Etats Généraux de la Politique de la Ville et l'Appel de Grigny » qui réunit plus de 800 participants. Marie BOUCON, Présidente de l'APapp et Directrice des APP de Châtillon et Clichy participe à cette manifestation. L'APapp rejoint alors officiellement le collectif.

> L'Appel de Grigny est entendu - le 14 novembre, le Président de la République lance la mission présidentielle pour les quartiers populaires qu'il confie à Jean-Louis BORLOO en coordination avec le collectif.

Le collectif lance alors le « Tour de France des Solutions » : des rassemblements thématiques dans plusieurs villes françaises permettront de présenter les solutions mises en œuvre localement et de diffuser les bonnes pratiques. La première rencontre a eu lieu le 8 décembre 2017.



L'APapp est membre du **comité consultatif de l'ANLCI** « pour que la lutte contre l'illettrisme soit une composante essentielle de la formation tout au long de la vie ». A travers sa participation au comité, l'APapp peut valoriser les pratiques APP, prendre connaissance de celles des autres acteurs et s'impliquer dans des manifestations qui donnent à voir les actions conduites pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. En 2017, l'APapp a participé à la rencontre nationale « La Cité des pratiques, des solutions contre l'illettrisme » organisée par l'ANLCI à Lyon les 13 et 14 septembre 2017.



L'APapp est membre du **Forum des acteurs de la formation digitale (FFFOD)** qui milite pour une politique de développement des formations ouvertes et à distance et une meilleure prise en compte de ces formations par les financeurs. Le développement de la FOAD et d'outils numériques au sein du réseau des APP est particulièrement encouragé afin de faciliter l'accès à la formation à un plus grand nombre de personnes.

L'APapp est membre du **Collectif des présidents pour l'amélioration de la formation professionnelle**. Ce collectif est constitué de vingt et une associations et organisations impliquées dans les questions de formation professionnelle et d'apprentissage. Il a été créé le 15 février 2013 lors du débat législatif préparatoire à la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Dans ce cadre, il avait remis au Président de la République un rapport intitulé « Réussir les transitions ». Le collectif s'est remis en mouvement lors des élections présidentielles et a notamment organisé juin 2017 un « Grand oral des candidats » sur le thème de la formation professionnelle. Après les élections et l'annonce par le Président de la République Emmanuel MACRON d'une réforme de la formation professionnelle, le Collectif des présidents a poursuivi son action pour tenter de peser sur les débats.

### 3 Manifestations majeures

1. APP en Résonance : 28, 29 et 30 mars
2. Assises nationales du réseau des APP : 15 et 16 juin à Arras
3. CNOS des APP « Le temps des partenaires » : 14 novembre

#### APP EN RESONANCE – 5EME EDITION

APP en Résonance ce sont 3 jours de manifestation durant lesquels chaque APP est invité à organiser un évènement sur son territoire : une journée « portes ouvertes », des rencontres débats, son comité territorial... En régions, des APP organisent également des conférences, colloques avec leurs partenaires.



En 2017, le réseau et la démarche APP ont résonné (et raisonné) en trois dimensions

#### Le 28 mars, une web-conférence pour un regard croisé sur les « badges »

Avec le soutien du FFFOD (le Forum des acteurs de la formation digitale), l'APapp a organisé une web-conférence sur la thématique : « Les APP se lancent sur la voie des badges numériques : zoom sur cette nouvelle forme de reconnaissance ». Elle a réuni Isabelle SALVI (APapp), Jacques PEYRONDET (ADDEO) et Serge RAVET (ADPIOS) et a été animée par Jean VANDERSPELDEN. Avec 158 inscrits (dont certains, notamment dans le réseau APP, sous format de visioconférence), la web-conférence a été très suivie.

#### Le 29 mars, l'APapp a fêté ses 10 ans.

Depuis déjà 10 ans, l'APapp a pris le relais de l'acteur public dans le portage du label APP. Le pari était de faire du label APP un label de référence en matière de pédagogie de formation pour adulte, tout en garantissant l'engagement qualité des organismes labellisés APP et en maintenant une logique forte de fonctionnement en réseau. L'APapp a souhaité faire le bilan de ces 10 années avec l'ensemble des partenaires et parties prenantes du champ de la formation. Sont intervenus, des membres du réseau APP Alsacien, les Président et Vice-Président du Copanef MM LAJOUX et DEBRUYNE, et Mikael CHARBIT, Chef de la mission des politiques de certification professionnelle à la DGEFP.

**A cette occasion, l'APapp a édité son « manifeste » sous forme d'une alerte sociale : « Agir pour un accès à la formation tout au long de la vie pour tous, partout, à tout moment ! ».**

#### Le 30 mars : Les rencontres régionales du réseau APP

Les réseaux régionaux APP de Normandie, Occitanie et Bourgogne Franche-Comté se sont rencontrés sur différents lieux en un même espace-temps pour partager leurs approches, expertises, missions et pour échanger et débattre sur la place du réseau et de ces espaces APP dans le cadre des schémas régionaux et locaux de la formation. L'APapp était représentée à chacune de ces rencontres.



Les Assises 2017 organisées à Arras ont cette année encore été une belle réussite en franchissant la barre des 100 participants du réseau APP.

Avec une représentation record de 57 APP, le réseau affiche la couleur, celle d'un réseau toujours en mouvement devenu un acteur incontournable dans les champs de la formation et de l'accompagnement.

Comme de coutume, des temps ont été consacrés : à la présentation des travaux de l'APapp et du réseau (validation des compétences clés européennes, badges, guides), au partage des actualités et perspectives (CléA, ...), à des échanges avec des partenaires autour d'une table-ronde, à des échanges de pratiques lors d'ateliers participatifs mais aussi à une soirée conviviale entre professionnels du réseau !

A l'occasion de ces Assises, deux nouveaux guides-repères ont été remis aux participants.

Le premier revient sur plus de trente années d'histoire des APP. Un chapitre détaille les 10 premières années de l'APapp de 2007 à 2017 en précisant les dynamiques qui conduiront à structurer, consolider, puis faire reconnaître l'APapp et, à travers elle, les APP. Il se compose également de nombreux témoignages rédigés par des acteurs de premier plan de cette histoire.

Le second guide-repère « Guide de la posture d'accompagnement du formateur, de la formatrice APP » a pour but d'aiguiller le formateur en APP dans son rôle de facilitateur et d'animateur (issu des travaux du projet CCE).

| JEUDI 15 JUIN 2017                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Lieu :</b> Hôtel de ville d'Arras (Place des Héros) - Salle des fêtes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 9h30 : Accueil des participants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>10h00-10h15 : Ouverture des Assises et Introduction des travaux</b><br>Marie Boucon, Présidente de l'APapp,<br>Maurice Monoky, Directeur de l'AFP2i/APP Arras et<br>Nathalie Gheerbrant, Conseillère Régionale Hauts-de-France et Vice-Présidente de la communauté Urbaine d'Arras                                                                                                                                                                                                   |
| <b>10h15-10h40 : L'APapp fête ses 10 ans : petite histoire dans la grande aventure des APP</b><br>Laure Pillias, animatrice nationale du réseau APP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>10h40 -12h15 : Restitution et présentation des grands projets du Réseau APP - APapp</b><br>Isabelle Salvi, Chargée de projets et d'ingénierie pédagogique à l'APapp – Cheffe de projet CCE<br>Myrna Jacquin, Formatrice-Experte APapp et Formatrice APP à l'ARFP/APP Mulhouse<br>Chantal Séveno, Chargée de projets et d'ingénierie pédagogique (en stage à l'APapp)<br>André Moisan, chercheur - coordinateur du Projet Eure.K<br>Laure Pillias, animatrice nationale du réseau APP |
| <b>12h15-12h45 : Actualités autour de CléA</b><br>Nahissa Uk, Chargée de projets et d'ingénierie pédagogique – Cheffe de projet CléA au national                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 12h45 – Déjeuner (buffet)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>14h00 -14h30 : Les actualités du réseau APP</b><br>Laurence Martin, directrice de l'APapp                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>14h30 -14h50 : Le numérique, frein ou levier des capacités cognitives, risque ou opportunité pour les méthodes d'apprentissages ?</b><br>Marie-Rougeaux, neuropsychologue-ergonome spécialiste des usages, chercheuse et cheffe de projet au Lutin User Lab <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                             |
| <b>15h00 - 17h00 : Table ronde - Les APP acteurs de la transition numérique « Les apprentissages de demain ou comment accompagner les oubliés et les hyper-connectés »</b><br>Animateur de la table ronde : Maurice Monoky, AFP2i-APP<br>Table ronde composée d'acteurs régionaux et nationaux                                                                                                                                                                                          |
| <b>17h00 - 18h00 : Visite guidée des Boves, du Beffroi et de la Place des Héros</b><br><b>19h00 - 22h30 : Cocktail dînatoire (Hôtel de ville / Beffroi de la ville d'Arras)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

<sup>1</sup> Laboratoire des Usages en Technologies d'Information Numériques « living lab », européen des Universités Paris 8, Paris 6, de l'UTC, de l'EPHE et d'Universcience, dédié à l'étude des usages des nouvelles technologies dans le cadre de recherches académiques et industrielles.

| VENDREDI 16 JUIN 2017                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Lieu :</b> Musée des Beaux-Arts d'Arras (22 Rue Paul Doumer)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 9h00-11h00 : Ateliers participatifs et échanges de pratiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Atelier 1 : Vers la « Conférence des organismes de formation APP »</b><br><b>Un espace de concertation et d'observation multi-réseaux</b><br>Le réseau APP est un acteur original dans le monde de la formation puisqu'il représente un réseau dans lequel s'intègre des OF aux statuts multiples (associations, Greta, CFA, CFPPA, CCI, CRP, Mairies, MFR, ...).<br>C'est un réseau pluriel qui se rassemble autour d'une VISION PARTAGÉE ET PARTAGEABLE de la formation.<br>C'est un espace de concertation et un observatoire permanent et participatif de la formation.<br>La question est : que veut-on en faire ? Que peut-on lui faire dire ? |
| <b>Atelier 2 : Mettons en scène le badge APP « apprendre à apprendre »</b><br>Sur la base des travaux initiés par l'APapp, comment communiquer sur les badges : quels noms, slogans, visuels, ... pour donner du sens et de l'attractivité aux yeux des différents acteurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Atelier 3 : Un « Escape Game » pour se former - L'expérience de l'APP d'Arras</b><br>Un escape-game est une activité d'équipe ludique et cérébrale imaginé pour faire travailler l'intelligence collective et faire découvrir de façon ludique des images pédagogiques impliquant des outils et des ressources numériques. C'est comment tester ses compétences logiques, ses capacités à communiquer, à résister à la pression du temps ?                                                                                                                                                                                                           |
| 11h00 – Pause (café) & Photo collective                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>11h30-12h30 : Restitution des ateliers en plénière</b><br><b>12h30-12h45 : Plan d'actions et perspectives</b><br><b>Clôture des Assises</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 12h45 – Déjeuner (buffet)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>14h00-16h00 : Assemblée Générale de l'APapp</b><br>Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2016.<br>Rapport d'activité de l'année 2016.<br>Rapport financier et présentation des comptes de l'exercice 2016.<br>Approbation des rapports et des comptes de l'exercice 2016 et quitus de l'exécution de leur mandat aux membres du bureau.<br>Affectation du résultat.<br>Point sur l'activité et le budget prévisionnel 2017<br>Election pour 2 ans du nouveau bureau.<br>Election pour 2 ans des représentants APP à la Commission nationale de labellisation.<br>Questions diverses.                              |

## « DE L'ALERTE À L'ACTION LA NÉCESSAIRE MOBILISATION POUR L'ACCÈS DE TOUS AUX COMPÉTENCES CLÉS »

Tenu mardi 14 novembre 2017 dans les locaux de Centre Inffo, le CNOS a procédé au lancement officiel, avec les partenaires co-porteurs, de la « **Charte pour l'accès de tous aux compétences clés, partout et à tout moment** ». Le comité a accueilli plus d'une soixantaine de participants parmi lesquels étaient représentés : la DGEFP, Pôle emploi, le Copanef, CCI France, des OPCA (AGEFOS-PME, Uniformation, le FAF.TT), le Comité Mondial des Apprentissages (CMA) et la Fédération Nationale des CIBC.



### Pourquoi une « Charte pour l'accès de tous aux compétences clés partout et à tout moment » ?

Selon une étude OCDE, sur 33 pays étudiés, la France n'arrive que 24<sup>ème</sup> en termes de compétences des adultes dans les champs de la littératie et de la numératie. « Les résultats de l'évaluation montrent que les compétences ont davantage d'impact que les salaires ou l'emploi sur l'amélioration du niveau de vie. ». Et d'après une étude du Cedefop, si la France parvenait à sortir de la sous-qualification la moitié des personnes concernées, cela représenterait pour son économie un bénéfice net de plus de 141 milliards d'euros à l'horizon 2025...

Ces travaux ont engendré la volonté de l'APAPP d'être force de proposition sur ce champ, via la proposition de co-portage d'une Charte sur l'accès de tous aux

compétences clés. Notre initiative a reçu le soutien officiel de la Commission Européenne en la personne de Dana BACHMANN, cheffe de l'unité professionnelle de l'éducation des adultes à la Commission européenne, qui, dans un message enregistré, observe avec enthousiasme les concordances entre la nouvelle stratégie lancée par l'Europe en 2016 pour les compétences en Europe, et la démarche partenariale, « absolument essentielle », initiée par l'APAPP.

A l'occasion du CNOS, les co-porteurs de la Charte ont présenté les raisons de leurs implications et leurs approches respectives de la nécessité à accompagner le plus grand nombre vers l'acquisition de ces compétences essentielles :

- **Le Copanef** a rappelé la volonté des partenaires sociaux de faciliter la reconnaissance de ces compétences via une certification spécifique, le certificat CléA ;
- **CCI France** a souligné l'enjeu que représentent ces compétences pour les entreprises et leur solidité économique, pour nourrir leurs capacités d'innovation et d'adaptation au changement ;
- **Le Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie** reconnaît dans cette Charte les démarches qu'il porte sur les territoires ;
- **L'APAPP** a rappelé que l'accès aux huit compétences clés européennes est inscrit au cahier des charges APP au point d'en constituer « l'empreinte génétique ».

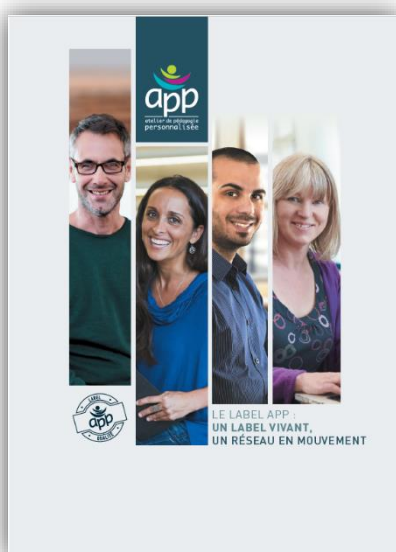
Reste en 2018 à assurer l'avenir de cette Charte et, pourquoi pas, faire de l'accès aux compétences clés européennes la Grande Cause Nationale 2019 ? Avec cette consécration, serait ainsi reconnu l'enjeu citoyen porté par les compétences clés.

## EN 2017, L'APP SE REFAIT UNE BEAUTE

Les APP disposent désormais d'une identité visuelle rafraîchie visible sur de nouveaux supports de communication : une affiche, une plaquette et un flyer. Par ailleurs, notre site Internet sera prochainement en refonte. Ce chantier fait suite à la volonté de l'APapp de se doter d'un site plus lisible, plus pertinent et disponible sur tous supports. La restructuration concernera le site accessible au grand public mais aussi la mise en place progressive d'un « Campus numérique des APP » riche en ressources pour les apprenants et les formateurs.

Pour une identité visuelle modernisée :

- Une affiche grand public
- Une affiche communication sur le label
- Une plaquette institutionnelle
- Un flyer grand public
- Une chemise



# LA PROFESSIONNALISATION

## UN ENJEU ESSENTIEL

La professionnalisation des acteurs du réseau est une des missions principales de l'APapp. La démarche pédagogique APP, sa finalité et son efficacité étant directement liées au collectif de professionnels qui la mettent en acte. La démarche pédagogique APP ne peut pas se décrire comme une simple ingénierie d'individualisation de la formation. Elle est le fruit d'une dynamique complexe dont les forces en présence sont les professionnels APP.

L'APapp a donc pour mission d'identifier et valoriser l'expertise du réseau ; de disposer d'outils permettant d'améliorer les transmissions des pratiques, des valeurs et savoir-faire pour consolider le réseau, de faciliter la mobilité entre centres APP et de créer de nouveaux centres ; de professionnaliser le réseau dans un contexte de mutation des métiers de la formation.

## LA FORMATION EN 2017

**Cette année, l'APapp a formé 314 professionnels pour un total de 3.530 heures-stagiaires.**

### Thématiques :

- Les concepts de la démarche APP et ses fondamentaux
- La posture du formateur en APP
- Apprendre à apprendre
- Créer et animer son centre de ressources dans une démarche d'autoformation accompagnée
- Jeu joue, jeu communique, jeu forme
- Formation des nouveaux et nouvelles « Coordonnateurs » APP
- Formation des évaluateurs CléA APP : Dispositif individualisé de positionnement et d'évaluation du Socle de connaissances et de compétences professionnelles.

### Formateurs intervenus en 2017 pour l'APapp

- Yamina BOUAYAD AGHA, coordonnatrice à l'APP de Sète, Centre de formation de la ville de Sète
- Myrna JACQUIN, formatrice à l'APP de Mulhouse, ARFP
- Chantal SEVENO, ancienne formatrice à l'APP de Lille, ILEP.
- Nahissa UK, chargée de projet et d'ingénierie pédagogique APapp – cheffe de projet CléA

Compte tenu d'un grand besoin en compétences pédagogiques expertes pour la mise en place du catalogue de formation au sein du réseau des APP mais aussi (et de plus en plus) pour les organismes candidats au label APP, il a été convenu avec l'ARFP/APP Mulhouse, une mise à disposition de Myrna JACQUIN pour exercer au sein de l'APapp la fonction de formatrice-experte. Cette convention a débuté en octobre 2016.



# PORTRAIT DES APP

Né au milieu des années 80, le réseau a formé jusqu'à aujourd'hui plus de 3 millions de personnes dans l'ensemble de la France.

## Le réseau

216 points d'accès à la formation

115 APP en France métropolitaine et DROM

101 antennes géographiques



## Les chiffres clés de l'année 2017

Plus de 33 000 personnes ont été accueillies, positionnées et/ou orientées en APP.

30 000 personnes ont intégré un parcours de formation.

Cela représente près de 2 900 000 heures de formation.

Cela représente une moyenne nationale de 290 personnes en APP accueillies en flux pour une durée moyenne de 96 heures de formation.

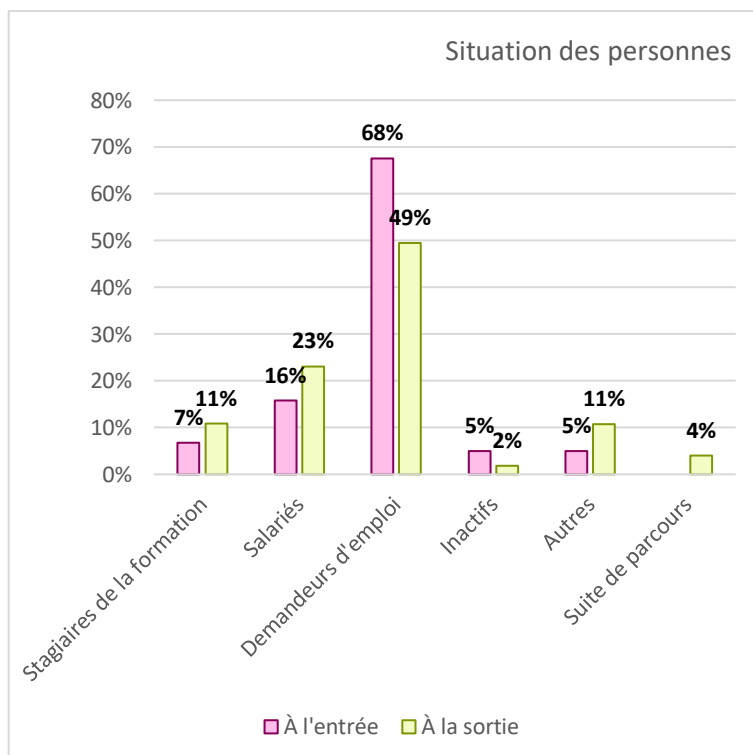
Depuis son origine, le réseau APP se distingue par l'accueil et la formation d'un **public majoritairement féminin** (65%), **âgés entre 26 et 49 ans** (56% hommes et femmes confondus) **et à 44 % de niveau V** (niveau de formation équivalent au CAP, BEP ou au diplôme national du brevet).



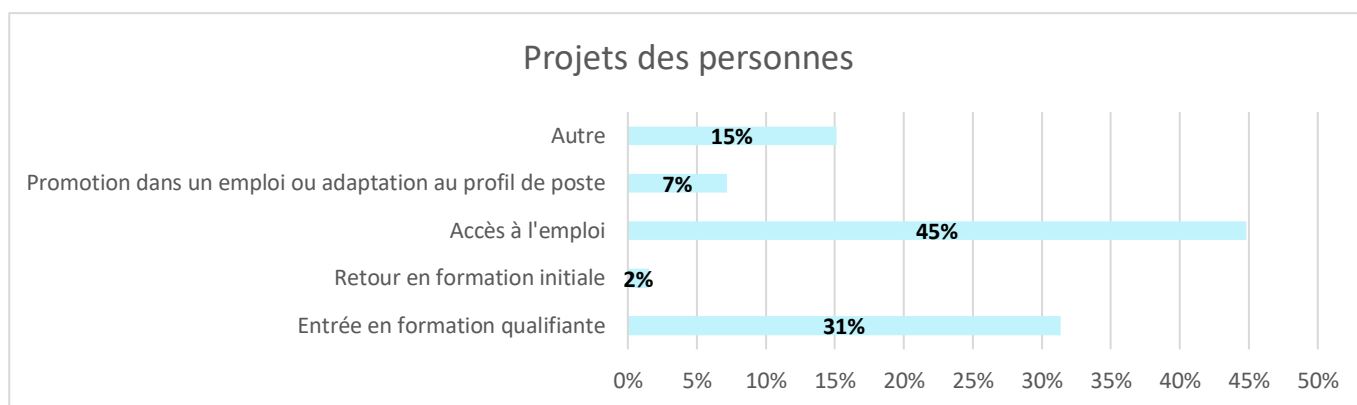
65%

35%

Dans un contexte dans lequel l'accent est fortement mis sur la formation comme levier pour un retour à l'emploi, les APP continuent d'offrir la possibilité d'une évolution rapide et efficace des personnes. Ils accueillent majoritairement des **demandeurs d'emploi (68%)**, mais on note une baisse de 4 points par rapport à 2016. **Près de 30% de ces demandeurs d'emploi vont accéder à un autre statut après leur formation en APP.** 16% du public accueilli est **salaré** dont quatre sur dix sont en contrats aidés. Cette proportion de contrats aidés reste élevée malgré la baisse d'un tiers de ces emplois en France entre 2016 et 2017.



Concernant la situation et les projets des personnes, les chiffres sont dans la continuité de ceux de 2016. On note cependant une très légère augmentation du public salarié (+2 points) accueilli en APP par rapport à l'année précédente.

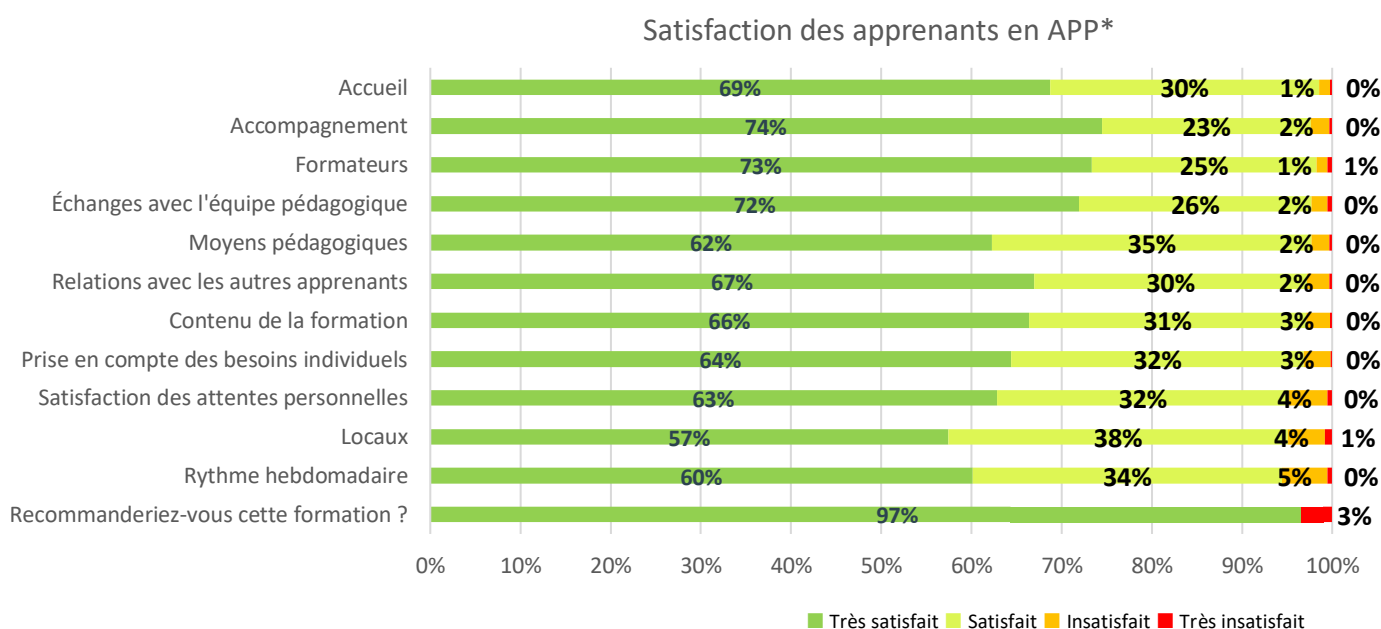


Le projet des personnes entrant en formation en APP est, avant tout, d'accéder à l'emploi ou de poursuivre un parcours de formation, dans une perspective d'évolution professionnelle, de reconnaissance de qualification, de reconversion.

### Le plaisir d'apprendre en APP

Dans l'enquête Elabe parue le 8 janvier 2018<sup>1</sup>, il apparaît que 44% des personnes interrogées étaient complètement satisfaites de la ou des formations qu'elles avaient suivies, 48% en étaient en partie satisfaites et 7% pas du tout satisfaites. Le réseau des APP est fier de présenter des chiffres qui témoignent du plaisir que prennent les apprenants à venir en formation dans les organismes labellisés : 66% de « très satisfaits », 25% de « satisfaits » et un peu moins de 3% d'« insatisfaits » et « très insatisfaits » sur l'ensemble des critères évalués.

**97% des apprenants APP recommandent leur formation.**



\*Compilation des questionnaires de satisfaction de 3376 apprenants ayant effectué un parcours de formation sur la période 2016-2017 dans l'un des 19 APP ayant participé à la collecte.

<sup>1</sup> [Les Français et la formation professionnelle / Sondage ELABE pour l'Institut Montaigne et L'Express, https://elabe.fr/la-formation-professionnelle](https://elabe.fr/la-formation-professionnelle), 8 janvier 2018.





APapp – Association pour la Promotion du label APP  
SIRET : 499 088 060 000 29 – N° organisme de formation : 23 76 04744 76  
Siège social 44 rue Louveau, 92320 Chatillon  
01.49.65.09.50 – [contact@app-reseau.eu](mailto:contact@app-reseau.eu)  
[www.app-reseau.eu](http://www.app-reseau.eu)